



ACCUSE DE RÉCÉPTION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME PAR LE COLLÈGE COMMUNAL DE FLOREFFE

(Art. D.IV.33 du Code du Développement Territorial)

Objet de la demande:

la régularisation d'un troisième logement

Adresse et références cadastrales du terrain concerné par le projet :

Place Roi Baudouin, 1 à 5150 Floreffe Division 1, section A numéro 495G3

Date du récépissé ou de la réception du dossier envoyé: 14/10/2024

Référence du dossier à la Commune de Floreffe:

Permis d'urbanisme – n° 3678

Considérant qu'au vu de la notice et au regard de l'ensemble des critères de sélection pertinents visés à l'article D.66§2 du Livre 1er du Code de l'environnement tel que modifié, le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement ; qu'une étude d'incidences n'était pas requise compte tenu du fait que :

- le projet s'inscrit dans le périmètre du village de Floreffe en zone affectée à l'habitat ; que la nature du projet devrait trouver à s'intégrer dans un contexte résidentiel;
- le projet porte sur la régularisation d'un troisième logement sans transformation des façades qui n'aura pas d'impact significatif sur le contexte paysager local;
- la notice ne mentionne aucun impact sur les biens matériels, la mobilité et le patrimoine culturel:
- le projet n'est pas susceptible de générer des eaux usées en quantité importante et ne s'inscrit pas dans ou aux abords d'un milieu sensible connu pour ses qualités hydrologique, géologique ou biologique ; qu'un dispositif de traitement des eaux via le réseau d'égout public est existant;
- la notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, ne relève aucune incompatibilité avec le voisinage et aucun impact significatif sur le sol, l'eau, l'air, et le climat ;

Floreffe, le 12 novembre 2024

ge communal, la personne déléguée :

David PYNNAERT onseiller en aménagement du territoire

Administration communale de Floreffe Rue Romedenne, 9 5150 Floreffe

BELFIUS IBAN: BE930910.0052.7667

BIC: GKCCBEBB

081/44.71.10 081/44.17.68

info@floreffe.be Site: www.floreffe.be

Horaire: Nos bureaux sont ouverts: Du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00 Les lundi, mercredi, vendredi de 13h00 à 16h30 Le samedi de 9h00 à 12h00